

Nombre de membres : 34

En exercice : 33

Présents : 24

Pouvoirs : 8

Votants : 32

Abstentions : 0

Exprimés : 32

Pour : 32

Contre : 0

N°2023-20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN**

L'An deux mille vingt-trois, le jeudi 13 Avril à 20h00.

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni Salle de Réunion Communautaire à La Monnerie 87150 CUSSAC sous la présidence de Christophe GEROUARD, Président.

Date de la convocation : le 07 avril deux mille vingt-trois.

Présents : Christophe Gérourard, Maryse Thomas, Patrice Chauvel, Agnès Varachaud, Jean-Pierre Pataud, Chantal Chabot, Jean-Pierre Charmes, Charles-Antoine Darfeuilles, Pierre Varachaud, Jean Maynard, Albert Viroulet, Maryse Parverie, Patrick Gibaud, Joël Vilard, Josiane Lefort, Jean-Pierre Broussaud, Alain Duris, Bernard Darfeuilles, Christian Vignerie, Chantal Robin, Philippe Lalay, Sylvie Germond, André Soury, Florent Vaudon.

Suppléants présents :

Pouvoirs : Louis Furlaud délégation à Jean-Pierre Broussaud, Patrick Chambord délégation à Christian Vignerie, Thierry Dauchart délégation à Agnès Varachaud, Richard Simonneau délégation à Chantal Robin, Bruno Grancoing délégation à Alain Duris, Bertrand Jayat délégation à Jean Maynard, Pierre Hachin délégation à Jean-Pierre Pataud, Jérôme Suet délégation à Albert Viroulet

Secrétaire de séance : André Soury

**Objet : Taux de fiscalité 2023. Taxe d'Habitation additionnelle, Taxe Foncier Bâti additionnelle,
Taxe Foncier Non Bâti additionnelle exercice 2023.**

Vu l'article 1638-0 bis III du Code Général des Impôts,

Vu l'article 1636B decies II du Code Général des Impôts,

Considérant le projet de Budget Primitif pour l'année 2023,

Vu le Débat sur les Orientations Budgétaires en date du 23 mars 2023,

Vu la réunion de la Commission « Finances » en date du 06 avril 2023,

Considérant l'état 1259 EPCI pour l'exercice 2023,

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **FIXE** comme suit les taux des taxes pour l'exercice 2023.

Taxes	Taux
Taxe d'Habitation additionnelle	9,59 %
Taxe Foncier Bâti additionnelle	0,400 %
Taxe Foncier Non Bâti additionnelle	5,24 %

Fait et délibéré le jour, mois, lieu et an que dessus.

Certifié exécutoire le
Le Président,

Le Président,

Christophe GEROUARD